

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Objet : Bilan de l'entente spécifique régionale en matière de condition féminine

(Alma – le 8 juillet 2015) – Le 31 mars dernier prenait fin la quatrième et dernière entente spécifique en matière de condition féminine. Cette entente, qui regroupait 11 partenaires issus de différents ministères et du milieu régional, s'inscrivait dans le cadre du plan d'action gouvernementale 2011-2015, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Gisèle Dallaire, chargée de projet pour la gestion et le déploiement de l'entente, a profité de la dernière rencontre des partenaires le 15 juin dernier pour présenter le bilan des actions qui ont été posées au cours des dernières années. En tout, 28 actions structurantes ont pu être déployées dans la région, ce qui correspond à des investissements des différents partenaires de près de 1 million de dollars. Ces projets, qui visaient à corriger les inégalités et à éliminer les discriminations basées sur le sexe, ont permis à près de 120 collaborations de se développer sur tout le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Sainte-Rose-du-Nord à Saint-Thomas-Didyme.

Ces actions structurantes poursuivaient trois objectifs, soit, dans un premier temps, de réduire les écarts persistants entre les hommes et les femmes de la région, puis à diminuer les disparités subsistant entre les femmes de la région et celles de l'ensemble du Québec et enfin à améliorer les connaissances des besoins spécifiques des femmes en ce qui a trait à leur santé et à leur bien-être et en regard à la conciliation travail-famille. Ainsi, « grâce à l'Entente, dans le cadre du 10^e anniversaire de Femmessor Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons réalisé un portrait régional d'entrepreneures présentant 40 modèles de femmes inspirantes tout en soulignant leur apport au développement économique de notre région », explique Louise Lamontagne, directrice générale de l'organisme. Parmi les autres projets, notons, par exemple, les activités « Anna Desidées » destinées aux jeunes filles du primaire pour valoriser l'entrepreneuriat, avec le Carrefour Jeunesse-Emploi de Saguenay; les activités de promotion, de sensibilisation et d'accompagnement d'Accès-Travail-Femmes pour les femmes et les jeunes filles désirant s'orienter vers un métier non traditionnel; les bourses « Passe à go – Égalité » offertes par le Regroupement Action Jeunesse pour les jeunes âgés entre 12 et 17 ans désirant mettre sur pied un projet visant à promouvoir l'égalité chez les jeunes ; le programme de mentorat de Récif 02 pour les femmes de la région désirant se porter candidate aux élections municipales ; la rédaction et la diffusion du portrait régional de la santé des femmes du CIUSSS ainsi que l'enquête de Récif 02 sur la conciliation travail-famille chez les femmes ayant des horaires atypiques.

En tout, il y avait 13 ententes spécifiques en vigueur dans la région. Rappelons que ces ententes permettaient de régionaliser les politiques gouvernementales en favorisant l'émergence d'actions structurantes partout au Québec. « Quand il est question de faire évoluer les mentalités en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes, il faut aborder le changement à long terme. Même si l'on constate des progrès considérables, certaines inégalités subsistent et les ententes spécifiques en matière de condition féminine nous permettaient d'œuvrer à la diminution de ces inégalités entre les hommes et les femmes de notre région et par rapport aux autres régions du Québec. Il est bien dommage de perdre un tel outil structurant », conclut André Paradis, président de la Conférence régionale des élus.

-30-

Pour information

Gisèle Dallaire, chargée de projet de l'Entente spécifique en condition féminine

418 662-6898